



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 11 janvier 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par :
delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr
Tel : 03 87 34 34 22

Monsieur le Maire
Mairie de Fontoy
7 Rue de Metz
57650 Fontoy

OBJET : Dossier de déclaration concernant la régularisation et rénovation d'un poste source sur la commune de Fontoy - N°57-2021-00677
Accusé réception – Accord immédiat

RÉF. : Y:\1. Dossiers PE\2150. EP\Fontoy\2021 RENOV + REGUL POSTE ENEDIS

PJ. : 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant la régularisation et rénovation d'un poste source sur la commune de Fontoy.

Ce dossier a été déposé par : ENEDIS

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration (accord immédiat n°57-2020-00677) et du courrier de notification en date du 11 janvier 2022

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. Le dossier de déclaration doit être consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER